

5218
—
38

de Loose

Calost.

offre un tableau de Rubens

2

Alost 25 Janvier 1924

M. Van Heek

Monsieur le Conservateur en chef
des Musées Royaux.

Pour un amateur d'art, il est
toujours agréable, de découvrir et d'arracher
à la disparition, le moindre objet qui révèle
la main du maître.

Je crois avoir découvert le portrait
d'Helène Fourment, 2^e femme de Rubens, une
planche en chêne de 14/34 cm. la représentant sans
la pose que le Maître lui donne dans le
tableau, "Le Jugement de Paris", au Musée
de Londres.

J'ai d'abord l'intention de
faire photographier le petit tableau, mais
j'estime qu'il vaudrait mieux vous soumettre
l'original.

Je me permets aussi d'attirer votre
attention, sur un vieux triptique de l'église du
Bequinage d'Alost, représentant une descente de croix,
qui a beaucoup d'analogie avec un tableau du même
genre au Musée d'Anvers, attribué à Quinte Metsu.
La coiffure de deux personnages se ressemblent
beaucoup. Les deux volets représentant les donateurs,
sont d'une autre main, et portent dans le cadre

M^r Frantz Callebant Goraert, vice président
du Musée des beaux arts d' Alost, et le sousigné
ont adressé en rapport au sujet de ce tableau à
la commission des monuments, pour obtenir
un subside, à l'effet de faire exécuter quelques
légères restaurations, un rapport favorable émanant de
la commission des monuments est intervenu, indiquant
les restaurations à effectuer, et demandant une
estimation des frais, M^r Gosset, le restaurateur
Bruxellois les fixe à 750 fr.

sur son
1/6.

Il serait urgent de prendre une
décision à ce sujet, vu que le Péguinage
d' Alost, appartenant à la famille Dellafaille,
pourrait d'un jour à autre être vendu. une
fois le tableau restauré avec l'aide pécuniaire
du Gouvernement, il y aurait plus de facilité
à le conserver dans le pays.

Veuillez agréer Monsieur le Conservateur
en Chef, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

X Félix de Looze
conservateur du Musée des beaux arts
à Alost
Rue de Bruxelles 58
Alost

4

Bruxelles, le 21 février 1927.

Monsieur le Directeur Général,

Comme suite à votre lettre du 1er février courant, Administration des Beaux-Arts, des Lettres et des Bibliothèques Publiques, nous avons l'honneur de vous faire savoir que nous nous sommes mis en rapport avec Mr de Loose, conservateur du Musée d'Alost. Nous avons examiné à Alost le tableau dans lequel Mr de Loose croyait voir un portrait d'Hélène Froment. Il s'agit d'une peinture sur bois de très petites dimensions, représentant une figure d'après la Minerve dans le "Jugement de Paris" de Rubens, à la National Gallery de Londres. (C'est plutôt pour la Vénus de la même composition qu'Hélène Fourment aurait servi de modèle).

Le tableau appartenant à Mr de Loose n'est pas susceptible d'intéresser nos collections. C'est une oeuvre de qualité médiocre, il est, de plus, dans un mauvais état de conservation.

D'autre part, ainsi qu'il est exposé dans votre susdite lettre, nous avons fait savoir à Mr de Loose que la Commission Royale des Monuments et des Sites a été saisie de la question relative à la restauration du triptyque conservé à l'église du Béguinage à Alost.

Le Conservateur en chef,

à Monsieur Lambotte

Directeur Général de l'Administration des Beaux-Arts

des Lettres et des Bibliothèques Publiques.

MINISTÈRE
DES
SCIENCES ET DES ARTS

ADMINISTRATION
DES
BEAUX-ARTS, DES LETTRES
ET DES
BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES

DIRECTION :

N° 1050

ANNEXE

Monsieur le Conservateur en chef,

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint une lettre de Mr. F. de Loose, Conservateur au Musée des Beaux Arts, à Alost.-

Je vous saurais gré de bien vouloir entrer en relations avec Mr. de Loose pour que vous puissiez vous rendre compte de visu de la valeur artistique du portrait dont il s'agit dans la lettre précitée et de faire éventuellement rapport de la découverte à la commission d'achat des musées royaux, laquelle, le cas échéant statuera sur les mesures à prendre.-

Quant au triptyque qui fait l'objet de la seconde partie de la communication de Mr. de Loose, il n'est ni utile ni nécessaire d'envoyer un expert sur place pour l'examiner. La Commission royale des Monuments et des sites a été saisie et c'est à elle à en référer au besoin au Comité mixte des objets d'art composé de trois membres de la Commission et de trois autres membres désignés par l'Académie royale de Belgique.-

Quand le Département sera en possession du rapport officiel, il entrera en communication avec le Gouverneur de la Flandre Orientale et l'on procédera à l'instruction administrative réglementaire, en vue d'établir la répartition des dépenses.-

Monsieur Léo Van Puyvelde

Conservateur en chef des Musées royaux de Belgique.-

Pour le Ministre :
Le Directeur délégué,

P. Lambotte

Bruxelles, le 1er février 1927.
16, Boulevard de Waterloo.

2
—

Bruxelles, le 9 février 1927.

Monsieur le Conservateur,

Comme suite à votre lettre du 25 janvier dernier, par laquelle vous signalez à notre attention un portrait d'Hélène Fourment, j'ai l'honneur de vous faire savoir que je viendrai vous rendre visite mercredi prochain, 16 courant, dans le courant de l'après-dîner.

Veuillez agréer, Monsieur le Conservateur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Conservateur en chef,

à Monsieur Félix de Loose

Conservateur du Musée des Beaux-Arts

rue de Bruxelles, 58,

Alost.